



2023

RAPPORT **DE MISSION** VALOREM



Jean-Yves GRANDIDIER
Président-Fondateur

ÉDI

TO

VALOREM est devenue Entreprise à Mission en décembre 2021 et depuis, du chemin a été parcouru. Outre une première évaluation réussie cette année, le dispositif mis en place pour le suivi de notre Mission a trouvé sa place dans l'organisation de l'entreprise. Notre comité, composé de salariés et d'experts de l'énergie et de l'environnement s'est fortement investi dans l'amélioration de notre impact auprès de nos quatre parties prenantes : les territoires, nos collaborateurs, nos partenaires économiques et la Société.

Nous avons affiné notre feuille de route, proposé de nouveaux indicateurs et entrepris plusieurs actions concrètes d'ampleur.

Nous avons été la première ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) des énergies renouvelables à obtenir le label RFAR (Relations Fournisseurs et Achats responsable). Ce label vient valider des premiers efforts conséquents à travers notre processus achat - de l'engagement auprès de nos fournisseurs jusqu'aux clauses d'insertion dans nos chantiers de construction. Cependant, ce label représente également une étape préliminaire à de nouveaux engagements ambitieux, notamment dans nos choix de turbines ou de panneaux photovoltaïques.

Par ailleurs, nous avons consolidé nos compétences au sein d'une stratégie environnementale transversale sur cinq ans, regroupant l'ensemble de nos actions environnementales, qu'elles soient réglementaires ou volontaires, à tous les niveaux : des enjeux internes et institutionnels à ceux associés à nos projets en énergies renouvelables. Cette approche transversale nous permettra d'approfondir notre prise en compte de ces enjeux.

Enfin, à travers Watt for Change, notre fonds de dotation et en partenariat avec Mirova Foundation nous avons lancé cette année un grand appel à projets pour renforcer l'accompagnement à la rénovation énergétique pour les plus modestes en réunissant 1,5 millions d'euros. Sept associations ont ainsi été sélectionnées dans plusieurs territoires ruraux et urbains pour la qualité et l'efficacité de leurs initiatives. Elles bénéficieront d'un soutien sur trois ans afin de renforcer leurs activités.

Ce travail pour notre Mission nous engage en tant qu'organisation, mais implique également nos collaborateurs, et nous sommes pleinement conscients qu'il ne constitue qu'un commencement.

PRÉSENTATION DU COMITÉ DE MISSION

Le comité de Mission est nommé en Assemblée Générale par les actionnaires du Groupe VALOREM pour deux ans. Il est chargé de conduire la Mission, de signer le rapport de Mission et d'accompagner VALOREM dans sa transformation.

Concrètement, il se réunit formellement au moins trois fois par an pour suivre la feuille de route : il discute et propose de nouveaux indicateurs ou actions. Les propositions du Comité sont ensuite débattues et arbitrées par la Direction de VALOREM.

MEMBRES EXTERNES



AMORCE
(réseau national des territoires engagés dans la transition écologique)

Personne morale, représentée par **Julie FERRY**.

Responsable adjointe du pôle Energie en charge des énergies renouvelables.



Cédric PHILIBERT
Chercheur associé à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)

Consultant indépendant et analyste sénior des questions d'énergie et de climat



Sylvie PERRIN
Avocate Associée au cabinet de Gaulle Fleurance

Fondatrice de la Plateforme Verte



Sylvie FERRARI
Économiste, Professeur à l'Université de Bordeaux

Membre d'ACCLIMATERRA

« Faire partie du comité de mission de VALOREM, c'est faire partager son expérience et sa vision des bonnes pratiques, trouver les clefs pour faire adhérer les salariés et accroître son champ de réflexion et de connaissance. »

Sylvie PERRIN

MEMBRES INTERNES



Émilien STEPHAN
Chargé d'exploitation
Délégué du personnel

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISSION



Philippe ETUR
Directeur Général adjoint de VALOREM



Mélodie KHAYAT
Responsable juridique

M&A / Financement France

« En tant que représentant du personnel, l'entreprise à Mission m'a permis d'agir autrement pour le bien être des salariés. »

Emilien STEPHAN, représentant du personnel, président du comité de Mission

CALENDRIER DES RÉUNIONS

RÉUNION DU 11 JANVIER 2023 BÈGLES / VISIO CONFÉRENCE

Dernier comité de mission de 2022
(décalage du mois de novembre) – Bordeaux

- Validation de la feuille de route 2023 de la Mission.
- Lancement du travail sur le rapport de Mission 2022

RÉUNION DU 20 AVRIL 2023 BÈGLES / VISIO CONFÉRENCE

- Revue de feuille de route 2022
- Validation du rapport de mission 2022

RÉUNION 11 JUILLET 2023 BÈGLES / VISIO CONFÉRENCE

- Résultats de l'évaluation du rapport de mission
- Les axes de travail 2023-2024
- Perspectives

RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2023 PARIS DANS LES LOCAUX DE DE GAULLE FLEURANCE / VISIO CONFÉRENCE

- Renouvellement du comité de mission
- Point environnement
Présentation de la stratégie environnement de VALOREM



Watt for Change : un grand appel à projets en partenariat avec Mirova Foundation contre la précarité énergétique

Watt for Change, le fonds de dotation du Groupe VALOREM a l'ambition de promouvoir l'accès aux énergies renouvelables pour le développement local, l'amélioration des conditions de vie et la protection de l'environnement.

La précarité énergétique définie comme la difficulté voire l'incapacité à **disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de nos besoins élémentaires, est un enjeu de société majeur**. Convaincu que les énergies renouvelables, propres, gratuites et inépuisables peuvent être un levier pour agir contre ce fléau en finançant la rénovation énergétique du logement des plus fragiles, Watt for Change soutient des associations pour lutter contre la précarité énergétique dans les territoires.

Cette année, Watt for Change et son partenaire Mirova Foundation ont joint leurs forces dans un appel à projet ambitieux pour tenter de structurer des dispositifs associatifs accompagnant les ménages modestes dans la rénovation énergétique globale et performante de leur logement.

Les deux fonds ont ainsi réuni 1,5 millions d'euros pour soutenir sur trois ans, sept associations dans plusieurs départements français : l'Alec 07 en Ardèche, le GERES dans les Bouches du Rhône, l'Apremis dans la Somme, Solidar'Toit dans les Deux-Sèvres et la Vienne, Soliha à Mayotte, le Creaq en Gironde ainsi que les Compagnons Bâisseurs et l'association Stop Exclusion Energétique au niveau national. En complément d'un soutien financier, une mesure de l'impact sera effectuée à l'issue de l'appel à projets pour la rédaction d'un plaidoyer en faveur de l'accélération de la rénovation énergétique pour les plus vulnérables.

Actualités 2023

VALOREM première ETI des énergies renouvelables labellisée RFAR

Le Label Relations Fournisseurs & Achats Responsables vise à distinguer les entreprises françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Adossé à la norme ISO 20400, il traite spécifiquement de l'équilibre et de la qualité des relations entre donneurs d'ordre et fournisseurs pour garantir des achats "à impact positif". Il est le premier label en la matière remis par les pouvoirs publics et est attribué pour une période de trois ans.



Il s'articule autour de 5 domaines ayant chacun différents critères d'évaluation :

1. Engagement et gouvernance de l'organisation dans une démarche d'achats responsables.
2. Conditions de la qualité des relations fournisseurs.
3. Respect des intérêts des fournisseurs.
4. Intégration de la responsabilité sociétale dans le processus achats.
5. Impacts des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème.

Le Groupe s'est construit un plan d'actions autour des 5 domaines. Le label comprend également un audit annuel pour vérifier le suivi des actions et engagements de l'entreprise.

Les achats responsables représentent un sujet stratégique pour le développement du Groupe, c'est pourquoi VALOREM fait partie du Conseil d'Administration de l'OBSAR (Observatoire des Achats Responsables). L'objectif est de pouvoir réfléchir collectivement mais aussi de s'entourer d'experts pour progresser.

Définition d'une stratégie environnement à cinq ans

Le Groupe VALOREM a toujours mis l'environnement au centre de ses préoccupations. En 2023, VALOREM a souhaité élaborer une stratégie ambitieuse qui doit être déployée sur les 5 prochaines années à l'échelle de tout le Groupe. Tout au long de l'année, une équipe restreinte a travaillé pour proposer des axes et objectifs clairs.

En regroupant tous les contributeurs impliqués dans ce domaine, l'objectif était d'assurer une cohérence entre notre mission, nos engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et notre politique en matière de Qualité, Sécurité et Environnement (QSE).

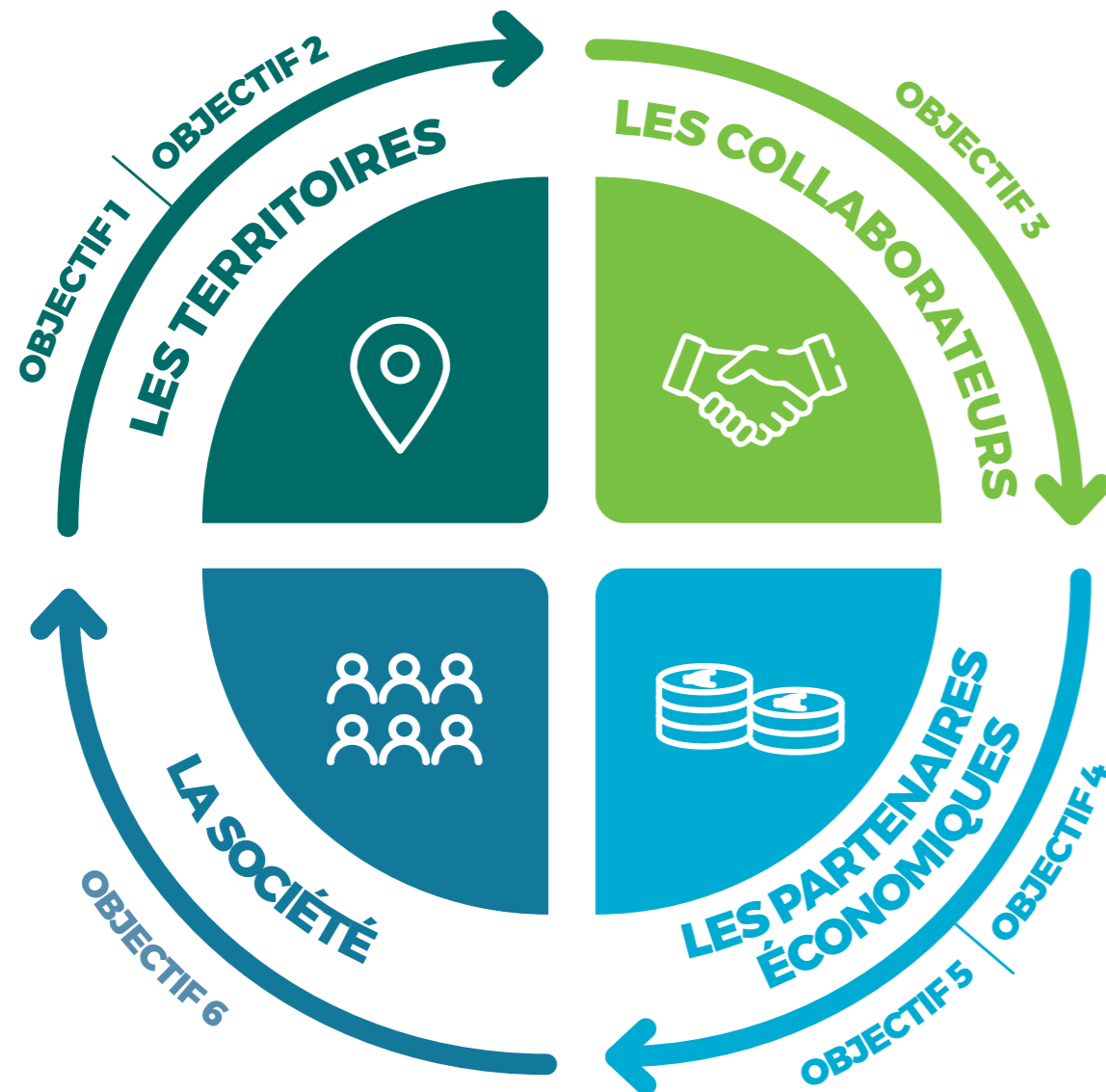
Trois axes ont été priorités, avec des objectifs spécifiques :

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Limiter notre impact sur la biodiversité.
- Maîtriser nos déchets et améliorer leur valorisation.

Chacun de ses axes porte sur toutes les activités institutionnelles du Groupe, en France comme à l'international, sur tous les corps de métiers ainsi que sur tous les projets en énergies renouvelables.



La feuille de route de la mission VALOREM fixe 6 objectifs classés en fonction des 4 parties prenantes du Groupe. Lors de cette première année d'exercice, le comité a fixé les indicateurs qui seront suivis pour chaque objectif.



LES RÉSULTATS

LES TERRITOIRES

OBJECTIF 1

Produire des énergies renouvelables en concertation avec les acteurs du territoire et partager la valeur économique créée avec eux.

Indicateurs de résultats

1. Lors du développement des projets, VALOREM propose la mise en place de comités pour favoriser la concertation.

→ Résultats 2023-1 : En 2023, 20 comités de concertation* se sont tenus.

*Un comité de concertation comprend au moins trois acteurs dont la collectivité.

● **Périmètre :** Projets France, toutes EnR, présentation de l'offre pendant le développement.

→ Résultats 2023-2 : Depuis 2023, VALOREM inscrit cette proposition dans un courrier à destination de la collectivité, deux mois avant la création de la société qui portera le projet de centrale EnR.

● **Périmètre :** Projets France, sur toutes les sociétés de projets créées en 2023.

3. VALOREM s'engage à ce qu'au moins 40 % de ses projets EnR bénéficient d'une campagne de financement participatif d'ici à 2025 (les campagnes proposent toutes une offre spécifique pour les riverains en France).

→ Résultats 2023 : 36,2% des projets VALOREM ont bénéficié d'au moins une campagne de financement participatif.

● **Périmètre :** Tous les projets France et international, toutes EnR, de la validation des études de préféabilité jusqu'à l'exploitation de la centrale.

4. VALOREM souhaite augmenter la part des achats locaux de ses projets EnR : En 2023, le groupe a mis en place un indicateur pour mesurer les emplois locaux générés par ses chantiers.

→ Résultats 2023 : En 2023, nos sous-traitants construction des lots VRD (Voieries, réseaux, divers), génie civil et réseaux, s'engagent tous par contrat à communiquer en fin de chantier une base de données déclarative qui permette de mesurer un indicateur d'emploi locaux et la mobilisation du bassin d'emploi local à l'échelle du département, de la région et national.

● **Périmètre :** Projets France, sur tous les chantiers de construction de parcs lancés en 2023.

2. VALOREM propose en concertation avec le territoire d'ouvrir au moins 10% du capital de ses projets. Depuis 2023, le groupe propose une offre standardisée à des conditions avantageuses.

→ Résultats 2023 : Depuis 2023, VALOREM inscrit cette proposition dans un courrier à destination de la collectivité, deux mois avant la création de la société qui portera le projet de centrale EnR.

● **Périmètre :** Projets France, sur toutes les sociétés de projets créées en 2023.

OBJECTIF 2

Veiller à la préservation des écosystèmes naturels et amplifier l'impact positif de nos projets sur l'environnement.

Indicateurs de résultats

1. En 2024, 100 % de nos nouveaux projets en développement bénéficieront de mesures d'accompagnement supplémentaires/ complémentaires au cadre réglementaire.

→ **Résultats 2023** : 100 % de nos nouveaux projets en développement bénéficient d'études complémentaires.

📍 **Périmètre** : Projets France, toutes EnR, dont la demande d'autorisation environnementale a été déposée en 2023.

2. Tous nos projets photovoltaïques en développement sur des terrains à affectation naturelle, agricole ou sylvicole seront avec les caractéristiques suivantes dès 2022 :

- Anticipation du projet de décret ZAN (Zero Artificialisation Nette) avec un taux d'occupation des sols (TOS) de 50 % maximum.
- Limitation des pistes traversantes dans nos projets photovoltaïques.
- Un chantier plus écologique et suivant la méthodologie - SME (système de management environnemental).
- Un suivi environnemental systématique pendant l'exploitation de la centrale.

→ **Résultats 2023** : 100% de nos projets photovoltaïques en développement sur des terrains à affectation naturelle, agricole ou sylvicole sont développés selon les caractéristiques citées plus haut.

📍 **Périmètre** : Projets France photovoltaïques en développement sur des zones agricoles, sylvicoles ou naturelles définies dans les documents d'urbanisme : SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale), PLU (Plans Locaux d'Urbanisme). Projets dont les autorisations ont été déposées en 2023.

3. Identifier les enjeux environnementaux dès la prospection des sites pour développer des projets en accord avec nos exigences environnementales.

Dès les études de pré-faisabilité, notre service environnement indique ses préconisations dans une note environnementale. Lors du passage en développement, un avis environnemental (favorable, avec réserve ou non favorable) est rédigé et indique si le projet doit être poursuivi tel quel, modifié ou arrêté.

→ **Résultats 2023** : procédure en cours.

📍 **Périmètre** : Projets France, toutes EnR.

OBJECTIF 3

Permettre à nos collaborateurs d'être acteurs de la transition écologique, en leur offrant un cadre de travail engageant et épanouissant.

Indicateurs de résultats

1. Tous les deux ans, une mesure du bien-être de nos équipes sera réalisée. Nous nous engageons à publier et communiquer les résultats et un plan d'actions aux salariés ainsi qu'à mettre en place des actions correctives dès 2024.

→ **Résultats 2023** : Mesure effectuée en 2023. Prochaine édition en 2025.

📍 **Périmètre** : Tous les salariés de l'UES VALOREM (France) avec 3 mois d'ancienneté au moment de l'envoi du questionnaire y compris alternants, ainsi que les salariés des filiales internationales. Hors stagiaires.

2. Nous nous engageons à développer avec les délégués du personnel au moins un mécanisme supplémentaire chaque année pour inciter nos collaborateurs à participer à la transition écologique.

→ **Résultats 2023** : VALOREM a proposé une offre de location longue de vélos avec participation financière de l'employeur.

📍 **Périmètre** : Tous les salariés de l'UES VALOREM (France) en CDI. Hors stagiaires. Chaque bénéficiaire doit s'engager à venir à vélo sur son lieu de travail au moins 80 jours par an. Selon les règles en vigueur, l'offre ne donne pas droit à l'indemnité kilométrique vélo.

3. D'ici 2026, la part des collaborateurs actionnaires atteindra 4 % de l'actionariat. Une première holding salariés à vocation actionnariale a été lancée en 2019. En 2022, VALOREM a mis en place un Fonds Commun de Placement en Entreprise (FCPE) qui émet des ORAN (Obligations Convertibles en Actions ou en Numéraire). VALOREM prévoit de mettre en place un autre mécanisme pour porter l'actionariat des salariés à 4% d'ici 2026.

→ **Résultats 2023** : Les salariés détiennent 1,92 % du capital de VALOREM (holding salariés et FCPE cumulés). Lors de la dernière opération à la fin de l'année 2022, 75 % des salariés de VALOREM sont actionnaires dans le cadre de ces deux dispositifs.

📍 **Périmètre** : Salariés de l'UES VALOREM (France) après la période d'essai, hors alternants, hors stagiaires.

4. Nous nous engageons à consacrer au moins 3,5 % de notre masse salariale à la formation de nos collaborateurs pour assurer la mise à jour de leur expertise et leur montée en compétences.

Outre les formations techniques et de sécurité essentielles, VALOREM s'engage à permettre la formation continue à des aptitudes transverses pour renforcer les compétences managériales ainsi que la cohésion entre les services.

→ **Résultats 2023-1** : En 2023, VALOREM a consacré 3,32 % de sa masse salariale à la formation.

→ **Résultats 2023-2** : En 2023, VALOREM a consacré 2,31 % de sa masse salariale à de la formation non obligatoire.

📍 **Périmètre** : Salariés de l'UES VALOREM (France), hors alternants et hors stagiaires, sans condition d'ancienneté.

LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES



OBJECTIF 4

Croître, innover et agir pour la production d'énergies renouvelables abordables économiquement.

Indicateurs de résultats

- 1. En 2028, les centrales éoliennes et photovoltaïques au sol en France, développées par VALOREM, représenteront 4 % du parc français.**
→ Résultats 2023 : 3,6 % des centrales photovoltaïques au sol et des parcs éoliens terrestres en opération français à fin 2022 ont été développés par VALOREM.
● Périmètre : Projets France, centrales éoliennes et photovoltaïques au sol supérieures à 1 MW.
- 2. Nous nous engageons à augmenter année après année le budget innovation (projets d'innovation technique) pour le porter à 2 M d'euros en 2025.**
→ Résultats 2023 : 1,34 millions d'euros consacrés à la recherche et l'innovation.
● Périmètre : Projets éligibles au Crédit Impôt Recherche (CIR) et au Crédit Impôt Innovation (CII).
- 3. Nous nous engageons à faire des propositions pour la mise en place d'un cadre réglementaire en faveur d'une transition énergétique abordable économiquement et soutenable écologiquement.**
→ Résultats 2023 : 19 actions de représentations déclarées à la HATVP dont 6 participations à des débats ou consultations publiques.
● Périmètre : France. Déclaration faite à la HATVP (Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique).

OBJECTIF 5

Développer des relations équilibrées et durables avec nos partenaires.

Indicateurs de résultats

- 1. A fin 2024, 100 % de nos collaborateurs auront été formés à notre code d'éthique et de conduite.**
→ Résultats 2023 : Le code d'éthique et de conduite a été finalisé.
● Périmètre : France et international.
- 2. D'ici à 2024 (ou fin 2023), 90 % de nos collaborateurs auront été formés à notre code de conduite de la relation fournisseur.**
→ Résultats 2023 : Le code de conduite de la relation Fournisseur est finalisé. VALOREM a obtenu le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables le 23 décembre 2023.
● Périmètre : France et international.
- 3. D'ici à 2025 (ou fin 2024), 80 % de notre dépense fournisseurs sera évaluée par Ecovadis et 100 % de nos appels d'offres intégreront des critères RSE.**
ECOVADIS est une plateforme de notation RSE qui fournit des évaluations et des analyses de la performance en matière de développement durable des entreprises. VALOREM souhaite entraîner tous ses fournisseurs dans l'amélioration des pratiques du secteur tout en s'adaptant à leurs contraintes, c'est pourquoi le Groupe intégrera les mêmes critères RSE dans ses propres appels d'offres.
→ Résultats 2023 : Aujourd'hui 60% de notre dépense fournisseur est évaluée par Ecovadis.
● Périmètre : France et international. Sur tous les appels d'offres gérés par le département Achats de VALOREM.

LA SOCIÉTÉ



OBJECTIF 6

Défendre et mettre en œuvre une vision solidaire de la transition énergétique.

Indicateurs de résultats

- 1. Nous généralisons la mise en œuvre d'un projet d'insertion par l'activité économique en relation avec nos parcs en construction et en exploitation, en réservant au minimum 10 % des heures travaillées lors de la construction de nos parcs photovoltaïques à des salariés en insertion professionnelle.**
→ Résultats 2023 : 8% des heures travaillées sur nos chantiers de centrales photovoltaïques au sol ont été dédiées à des salariés en insertion professionnelle.
● Périmètre : 1 seul chantier photovoltaïque en 2023.
- 2. Chaque année VALOREM consacre à Watt for Change un budget corrélé à sa création de richesse avec un minimum de 400 000 euros pour lutter contre la précarité énergétique en France et dans le monde.**
→ Résultats 2023 : Dotation du groupe VALOREM au Fonds de dotation Watt for Change 579 572 € dont 30 572 € en mécénat de compétences.

Valoriser ensemble les énergies des territoires pour ouvrir la voie à un avenir durable et solidaire.